



FICHE DE RESERVATION SEJOUR SKI 2024 7-11* ANS

Il est vivement conseillé de réserver au plus tôt. Nombre de places limitées à 42 enfants

LA RESERVATION SERA DEFINITIVE AVEC LA RECEPTION DU PAIEMENT ET DU DOSSIER COMPLET

** à partir de 2015 jusqu'à 2013*

Renseignements

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Code postal / Commune :

Adresse :

Tél resp. légal : Email :

Régime alimentaire * : ☐ Sans porc ☐ Végétarien ☐ Allergie Alimentaire :

**Rayer si votre enfant ne bénéficie pas d'un régime alimentaire particulier*

Informations ski

Taille : Poids : Pointure :

Niveau de ski

Si déjà pris des cours ESF → ☐ Ourson ☐ Flocon ☐ Etoiles : ☐ Autre :

Si jamais pris de cours ESF → ☐ Débutant ☐ Moyen ☐ Confirmé

Pièces à fournir (dossier renouvellement)

- ☐ Fiche sanitaire ALSH « Renouvellement » ☐ Assurance extra-scolaires
☐ Attestation de mutuelle valable du 01/01 au 31/12/2024 ☐ Attestation de sécurité sociale

Tarifs/Règlement

Aide CAF : L'enfant bénéficie-t-il des Aides aux Vacances Enfant en 2024 ? ☐ Oui ☐ Non

Attention pour le tarif définitif le quotient familial qui est pris en compte est le quotient familial de Janvier 2024

Ne pas remplir (cadre réservé CCAM)			
Fais-le :/...../.....		Inscription prise par :	
Règlement (Coût du séjour) :			
Paiement par chèque	Montant	Autres paiements	Montant
Chèque 1	€	Espèces	€
Chèque 2	€	ANCV	€
Chèque 3	€	CESU	€
Chèque 4	€	Autre:	€

Espèces, Chèques, Chèques vacances, chèques Césu acceptés - paiement en plusieurs fois possible à la communauté de Communes Les Avant-Monts - ZAE l'audacieuse 34480 Magalas.



FICHE DE RESERVATION SEJOUR SKI 2024 7-11* ANS

Il est vivement conseillé de réserver au plus tôt. Nombre de places limitées à 42 enfants

LA RESERVATION SERA DEFINITIVE AVEC LA RECEPTION DU PAIEMENT ET DU DOSSIER COMPLET

** à partir de 2015 jusqu'à 2013*

Renseignements

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Code postal / Commune :

Adresse :

Tél resp. légal : Email :

Régime alimentaire * : ☐ Sans porc ☐ Végétarien ☐ Allergie Alimentaire :

**Rayer si votre enfant ne bénéficie pas d'un régime alimentaire particulier*

Informations ski

Taille : Poids : Pointure :

Niveau de ski

Si déjà pris des cours ESF → ☐ Ourson ☐ Flocon ☐ Etoiles : ☐ Autre :

Si jamais pris de cours ESF → ☐ Débutant ☐ Moyen ☐ Confirmé

Pièces à fournir (dossier renouvellement)

- ☐ Fiche sanitaire ALSH « Renouvellement » ☐ Assurance extra-scolaires
☐ Attestation de mutuelle valable du 01/01 au 31/12/2024 ☐ Attestation de sécurité sociale

Tarifs/Règlement

Aide CAF : L'enfant bénéficie-t-il des Aides aux Vacances Enfant en 2024 ? ☐ Oui ☐ Non

Attention pour le tarif définitif le quotient familial qui est pris en compte est le quotient familial de Janvier 2024

Ne pas remplir (cadre réservé CCAM)			
Fais-le :/...../.....		Inscription prise par :	
Règlement (Coût du séjour) :			
Paiement par chèque	Montant	Autres paiements	Montant
Chèque 1	€	Espèces	€
Chèque 2	€	ANCV	€
Chèque 3	€	CESU	€
Chèque 4	€	Autre:	€

Espèces, Chèques, Chèques vacances, chèques Césu acceptés - paiement en plusieurs fois possible à la communauté de communes Les Avant-Monts - ZAE l'audacieuse 34480 Magalas.

Dénomination	Quantité conseillée par semaine	Quantité fournie par la famille
<u>LINGE DE CORPS</u>		
Slips ou culottes	8	
Chaussettes	8	
Tee-shirts	8	
Vêtement pour la nuit : pyjama, chemise de nuit	2	
<u>POUR LA NEIGE :</u>		
Anorak imperméable ou blouson chaud	1	
Pantalon de ski ou combinaison	1	
Paire de gant ou moufles imperméables et chaudes	2	
Bonnet	1	
Paire de grosse chaussette de laine spécial ski	4	
Masque de ski	1	
Pull en laine ou polaire	3	
Sweat-shirt ou pulls	2	
Pantalons	2	
Survêtement	2	
Crème solaire	1	
Protection lèvres	1	
<u>CHAUSSURES</u>		
Paire de basket	1	
Chaussons	1	
Après-ski imperméable	1	
<u>HYGIENE :</u>		
Trousse de toilette comprenant dentifrice, brosse à dents, savon, shampoing, peigne ou brosse à cheveux	1	
Serviettes de toilette	2	
Drap de bain	2	
Sac de linge sale	1	
Gant de toilette	2	
Mouchoir en papier	5 paquets	
<u>AUTRES :</u>		
Petit sac à dos et gourde	1	
Papier à lettre, enveloppes timbrées & stylo	2	
Lampe de poche (facultatif)	1	
Argent de poche Conseillé entre 10 - 20 €, à remettre à l'équipe d'animation (indiquer le montant, le nom et le prénom de l'enfant)		

Une réunion d'information aura lieu le 6 février 2024 à 18h30 au centre de loisirs « La clé des champs » à Roujan, 2 rue du Coustel (derrière Super U).

FICHE SANITAIRE « RENOUVELLEMENT » DOSSIER ALSH 2024

7- AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), responsable de l'enfant

- Déclare ne pas avoir de modification sur les informations noté sur la fiche sanitaire (changement d'adresse ou de n° de téléphone,...).
- Je m'engage à rembourser la Communauté de Communes du montant des frais médicaux avancés par elle.
- Je déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur.
- J'autorise mon enfant à sortir de l'enceinte de l'ALSH pour suivre une activité d'animation.

⚠ Rappel important (voir règlement intérieur) :

Le responsable et les animateurs de l'ALSH ont l'autorisation de prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitements médical et intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant, sur avis médical des professionnels de la santé en cas d'incapacité de joindre les parents, même sans accord parental.

Date : / /

Signature de responsable légal de l'enfant :

8- PIECE A FOURNIR (ne pas remplir ce cadre)

☐ Attestation de sécurité sociale (à fournir chaque année)

☐ Assurance extra-scolaire (à fournir chaque année)

Allocataire CAF

☐ Attestation de quotient familial CAF (si vous avez cocher « Je fournis l'attestation de quotient familial de Janvier » dans la partie 6-)

Allocataire MSA

☐ Attestation de quotient familial MSA